

<http://gec.venissieux.org/Garantie-d-emprunt-au-benefice-de-l-UMGEGL-Designation-de-la-commune-comme>



Garantie d'emprunt au bénéfice de l'UMGEGL. Désignation de la commune comme créancier contrôleur du redressement judiciaire.



Date de mise en ligne : mercredi 18 octobre 2023

- Interventions -

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le maire, chers collègues

Nous étions avec les salariés des portes du sud, les maires des 3 communes et le député de la circonscription, ce vendredi soir avec beaucoup de militants inquiets de la procédure de redressement engagée par l'union mutualiste qui gère cet hôpital.

Michèle Picard a bien expliqué la situation qui conduit notre commune à se porter créancier contrôleur avec cette délibération. Mais nous voulons revenir sur le contexte dans lequel cette mise en redressement intervient.

D'abord rappelons que l'hôpital portes du sud, tout le monde l'appelle hôpital ce qui montre l'importance qu'on lui accorde, même si nous savons que c'est une clinique, cet hôpital existe uniquement parce-que la ville, son maire, les Vénissiens, les syndicats se sont battus ensemble au moment de la fermeture des deux cliniques de Vénissieux, la polyclinique mutualiste et la clinique des minguettes à la maternité reconnue nationalement. Nous avons arraché en 2008 la création de ce pôle hospitalier dans un compromis avec l'état, des médecins privés de la clinique des minguettes et la mutualité. Nous avons donné le terrain, aidé au montage financier par des garanties d'emprunt, et nous avons apporté depuis tout notre soutien aux luttes pour la santé.

Car cet hôpital, comme tous les autres, se heurte à une politique nationale de santé qui n'a qu'un seul objectif, réduire les dépenses publiques et laisser au privé la réponse aux besoins solvables. On connaît les outils de cette politique, la tarification à l'acte, le budget global, le célèbre ONDAME, l'objectif national des dépenses de santé, délibéré par l'assemblée dans le projet de loi de financement de la sécurité social, et la pression pour fermer partout des lits, des établissements... On en connaît aussi l'acteur principal, l'ARS, agence régionale de santé qui vient de publier son schéma régional de santé sur lequel, à la demande des élus communistes, la métropole a donné un avis réservé.

Les premiers éléments fournis par l'expert du syndicat montrent que l'établissement est aujourd'hui sous-utilisé, il pourrait faire plus d'opérations, plus d'accouchements, plus de soins, et il y a pourtant dans son bassin de vie des malades qui ne vont pas à cet hôpital pour diverses raisons qu'il faudrait étudier et comprendre. Ce serait plus de 40% des malades des portes du sud qui préfèrent aller à Grange Blanche ou ailleurs pour leurs soins. Voilà le défi que devrait relever les gestionnaires de l'hôpital. Pour une part, cela peut être dû au manque de médecins et de personnel, aux contrats privés d'une partie des médecins qui exercent aussi ailleurs...

Mais si la direction de la mutualité gestionnaire savait venir solliciter les villes pour divers projets, dont la rénovation de la solidage par exemple, elle n'a jamais joué la transparence avec ses partenaires publics sur les difficultés économiques et ses raisons. Et elle a décidé d'une procédure de redressement qui peut conduire au pire, à la liquidation, ou la reprise par des acteurs privés qui flairent une affaire juteuse.

Nous avons appris avec stupeur vendredi soir que certains repreneurs proposaient des sommes totalement ridicules ! L'un d'eux proposait de reprendre un hôpital entier pour 26 000€, tout en se débarrassant des dettes et des emprunts, en fermant certains services et en organisant un plan social !

Au fonds, on ne peut que reprendre ce qu'a dit un syndicaliste CGT. Ça ne devrait pas être au tribunal de décider de l'avenir d'un hôpital, comme si c'était une usine de marchandises. Ce devrait être le rôle de l'état à travers l'ARS, avec la sécurité sociale qui devrait assurer la solidarité pour financer la santé de tous.

Nous appelons les Vénissiens à signer massivement la pétition du comité de défense, après les 700 signatures de la pétition lancée l'an dernier par LFI, et à se mobiliser pour leur hôpital. Nous l'avons fait il y a 15 ans. Comme il y a 15 ans, nous allons le garder !